

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-20-0990 du 30/12/2020

Arrêté du 20 décembre 2020

ARRETE PORTANT AFFECTATION D'INSPECTEURS DIVISIONNAIRES DES FINANCES PUBLIQUES, HORS CLASSE

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte affectation d'inspecteurs divisionnaires des Finances publiques, hors classe.

Date d'application : 01/01/2021

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'INSPECTEURS DIVISIONNAIRES DES FINANCES PUBLIQUES, HORS CLASSE.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'INSPECTEURS DIVISIONNAIRES DES FINANCES PUBLIQUES, HORS CLASSE



ARRÊTÉ

portant affectation d'inspecteurs divisionnaires des Finances publiques, hors classe

LE MINISTRE CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu le décret n° 2017-1391 du 21 septembre 2017 relatif au corps de catégorie A de la Direction générale des Finances publiques et à divers emplois des ministères économiques et financiers ;
- Vu l'arrêté du 11 avril 2018 relatif à l'organisation du service des comptables publics ;
- Vu l'instruction du bureau SPIB-1B n° 2020/01/2182 du 9 janvier 2020 relative au référentiel des structures comptables au 01/01/2020 ;
- Sur la demande des intéressés ;

ARRÊTE :

Article premier : les inspecteurs divisionnaires des Finances publiques, hors classe, dont les noms suivent sont affectés dans les fonctions et conditions indiquées ci-après :

Prénom	NOM	N° DGFIP	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Date d'affectation
VALERIE	BAIL	148116	DRFIP DE NORMANDIE ET DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME TS DEVILLE-LES-ROUEN	DRFIP DE NORMANDIE ET DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME SIP-SIE YVETOT	01/01/2021
MICHEL	GERARD	811269	DRFIP DE NORMANDIE ET DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME SIP-SIE YVETOT - C2	DRFIP DE NORMANDIE ET DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME TS DEVILLE-LES-ROUEN	01/01/2021

Article 2 : le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 20 DÉCEMBRE 2020
POUR LE MINISTRE PAR DÉLÉGATION,
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE, CHEF DU BUREAU RH-1B,

FLORENCE PLOYART

BOFiP Direction générale des Finances publiques	ISSN 2268-0756
Directeur de publication : Jérôme Fournel	